



club alpin français  
**AUBE**

## COMITÉ DIRECTEUR DU 26 FEVRIER 2025

<b>MEMBRES PRÉSENTS</b>	Marie-Claire FINET Présidente, Éric BAILLY-BAZIN, Lilou BARBETTE, Stéphane BARBETTE, Christine BROILLIARD, Christine CHOBRIAT, Dominique CRESSON, Michèle DUVAL, Michel FOUCHÉ, Nathalie LEPONT, Lénie MARCUSSE, Michel RAMBOUILLET
<b>ABSENT EXCUSÉ</b>	Pierre LENOBLE
<b>RÉDACTEUR</b>	Michèle DUVAL

Les questions suivantes sont débattues :

### 1°) **POINT SUR LA RANDO DES COLLINES**

Marie-Claire indique que les affiches et les flyers sont terminés et en cours de distribution. Suite à un message d'un adhérent elle se demande si le tarif pour les 7 et 10 km n'est pas trop élevé. A l'unanimité il est décidé de rester au prix qui a été fixé et qui se trouve sur les documents déjà imprimés.

En ce qui concerne l'organisation elle souligne qu'il manque 2 signaleurs.

### 2°) **CLÉS DU BUREAU**

Marie-Claire informe qu'une liste des personnes pouvant obtenir la clé du bureau va être fournie au gardien. L'ensemble des membres du Comité Directeur sera autorisé à obtenir cette clé.

### 3°) **ORGANISATION DU SECRÉTARIAT**

Michel FOUCHÉ va commencer la formation des nouveaux membres pour la permanence du jeudi.

Michèle DUVAL commencera dès le 27 Février.

Marie-Claire indique qu'Odile s'est proposée pour tenir la permanence une semaine sur deux.

Il est décidé que lorsqu'il n'y aura personne pour faire la permanence il sera procédé à un renvoi de téléphone.

A la demande de Lénie qui souhaite que des statistiques soient tenues lors de ces permanences, Marie-Claire indique que depuis le début de l'année, les personnes qui se sont présentées sont venues soit pour imprimer une licence, soit s'inscrire à une sortie, ou à payer cette sortie...

En ce qui concerne les paiements Stéphane rappelle qu'il y a des modalités à suivre. Il va mettre en place une fiche méthodologique afin que chacun sache comment procéder.

En ce qui concerne la Dropbox Michel RAMBOUILLET indique qu'un nouveau drive est à disposition de l'association. Il propose de déplacer ce qui est sur la dropbox vers ce drive.

Il demande également qu'une liste des noms avec qui partager les infos, lui soit fournie.

#### 4°) **EXTRANET GESTION DES SORTIES**

Marie-Claire indique qu'une nouvelle appli pour les encadrants nous est proposée avec possibilité de la tester.

Michel FOUCHÉ va tester et fera un retour lors de la prochaine réunion.

#### 5°) **PARTICIPATION À UN APRÈS-MIDI EN FAMILLE À LA CHAPELLE SAINT LUC**

Marie-Claire rappelle que la commune de CHAPELE SAINT LUC donne une subvention de 1500 € pour les prises d'escalade et la mise à disposition du mur d'escalade. Il semble donc normal de participer à cet après-midi.

Elle a contacté les encadrants d'escalade : 2 sont d'accord pour participer.

Marie-Claire aimerait donner une image du club un peu plus jeune et aimerait solliciter les jeunes grimpeurs.

Dominique se propose de contacter Florian et Tristan.

Lilou accepte de participer à cet après-midi.

A la demande de Marie-Claire concernant la participation de la marche nordique, Michel FOUCHÉ répond que ce n'est pas le bon public pour cette activité.

#### 6°) **TROPHÉE DU CDOS**

Marie-Claire a envoyé à l'ensemble des membres du Comité Directeur le dossier concernant le trophée du CDOS.

A l'unanimité le Club Alpin ne rentre pas dans les conditions de ce trophée.

Lénie propose de rédiger une réponse négative à cette participation, tout en indiquant que nous sommes un Club actif mais sur d'autres critères. L'idée est de maintenir le lien avec le CDOS.

Adopté à l'unanimité.

Marie-Claire indique que Marie-Christine représentera le Club à l'assemblée générale du CDOS le 3 avril et qu'une personne du Comité Directeur peut y aller avec elle.

#### 7°) **BANQUE**

Marie-Claire rappelle qu'elle est allée voir le Crédit Agricole et la Banque Populaire (qui est notre banque actuelle).

La Banque Populaire n'a pas d'actions spécifiques en faveur des associations et prend 8€ de frais par mois.

Le Crédit Agricole a une politique en faveur des associations en offrant un forfait pour l'impression d'affiches par exemple, et ne prend aucun frais de dossier.

A la demande de Stéphane, Marie-Claire va se renseigner sur le fait de savoir si le Crédit agricole propose une cyber-assurance.

A la demande de Michel Rambouillet, il est indiqué que le nécessaire pour les signatures sur le compte bancaire, a été fait suite au changement de Présidente.

## 8°) **ESCALADE**

Marie-Claire indique qu'il n'y a pas de créneau pour l'escalade aux Sénardes pendant les vacances scolaires. Si on veut bloquer un créneau il faut le faire avant le 12 mars.

Dominique souligne qu'il y a un problème d'encadrants sur ce site.

A l'unanimité il est décidé de ne pas demander de créneau pendant les vacances scolaires.

En ce qui concerne le gymnase Camus à La Chapelle Saint Luc, Marie-Claire informe que la mairie a demandé une attestation indiquant que le Club est responsable des prises.

Un changement de serrures et donc de clés va avoir lieu le 3 mars. Nous devons rendre les clés dont nous disposons.

Une liste des personnes autorisées à avoir les clés a été fournie. 4 personnes autorisées : Dominique, Pierre, Rémy et Didier.

## 9°) **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE**

L'ensemble des membres du Comité Directeur a reçu les professions de foi des 2 listes qui se présentent au Bureau Fédéral.

Eric présente la synthèse de ces deux listes :

### ***LISTE DE « TOUS ENSEMBLE » Bertrand FARAUT***

#### ***Un soutien accru aux clubs et aux comités territoriaux***

*\_ engagement à renforcer le soutien financier et technique aux clubs, à leurs dirigeants et à leurs bénévoles afin qu'ils se concentrent sur la gestion de projet plus que sur la gestion administrative.*

*- travail en lien avec les comités territoriaux afin d'assurer une cohérence de l'action fédérale dans les régions. Accompagnement des clubs de manière pragmatique pour les aider dans le quotidien à se développer et à répondre à leurs interrogations.*

*- **Une ambitieuse politique de formation fédérale au service de tous***

*La sécurité en montagne et la transmission des savoirs sont les priorités du projet. Les cursus de formation viennent de connaître de profondes mutations.*

*Finaliser cette réforme avec les spécialistes : les Commissions Fédérales d'Activité et aussi les professionnels. En finalisant ce chantier au mieux des intérêts de tous, possibilité de pérenniser une offre de formation adaptée à la diminution de l'accidentologie.*

*Objectif : offrir des enseignements de qualité à tous les pratiquants des nombreuses activités portées par la FFCAM, mais aussi renforcer la qualité de la formation de tous les encadrants.*

## **LISTE « L'ENGAGEMENT CLUB ALPIN » portée par Charles VAN DER ELST**

### **Réflexion sur l'évolution des comités territoriaux**

- afin d'évaluer la pertinence du maillage territorial actuel et identifier des ajustements pour renforcer l'efficacité et la proximité.

*Certaines zones pourraient bénéficier d'un regroupement des comités territoriaux pour mutualiser les ressources et renforcer leur capacité d'action. À l'inverse, d'autres pourraient nécessiter une organisation plus déconcentrée afin de mieux répondre aux attentes des clubs, en assurant un accompagnement personnalisé et adapté.*

- intégrer le rôle des agents de développement des territoires concernés, qui assurent un lien solide entre les clubs, les comités et les instances fédérales. L'objectif global est de trouver un nouvel équilibre entre ancrage territorial, souplesse locale et coordination fédérale, tout en tenant compte des spécificités géographiques et des identités propres à chaque territoire.

*L'échéance réglementaire de 2028, prévue par l'article L.131-8 du Code du sport sera l'occasion de porter cette réflexion. A cette date, les organes déconcentrés des fédérations sportives auront l'obligation de respecter la mixité dans leurs instances dirigeantes. Il conviendra donc de réviser les statuts de nos comités territoriaux, afin d'harmoniser des pratiques et les processus électoraux.*

### **Développement de la vie associative**

*La FFCAM souhaite fournir aux clubs et aux bénévoles des outils pratiques et adaptés pour faciliter leur gestion, développer leurs projets et favoriser l'inclusion.*

*1/ Simplifier les tâches administratives des bénévoles et proposer un soutien en gestion et organisation pour les clubs (méthodologie, modèle économique, outils numériques).*

*2/ Faciliter l'affiliation de nouveaux clubs.*

*3/ Favoriser l'échange entre clubs par une plateforme de partage d'informations et une mutualisation des bonnes pratiques.*

*4/ Encourager une communication ascendante et descendante pour mieux répondre aux besoins des clubs.*

*5/ Créer un rôle dédié à l'animation et à la coordination des clubs au sein du comité directeur.*

*6/ Mettre en place une enquête annuelle pour évaluer les besoins et les évolutions des clubs.*

*7/ Proposer une plateforme pour permettre aux clubs de faire remonter leurs besoins.*

*8/ Renforcer les collaborations avec les fédérations partenaires (FFME, FSGT, UCPA, etc.).*

### ***Statut de bénévole fédéral***

*- instituer un statut de bénévole fédéral qui offrirait les mêmes avantages que ceux des cadres dirigeants et cadres fédéraux. Cette reconnaissance vise à encourager une participation accrue et à attirer des compétences variées au service de la communauté fédérale.*

### ***Valeurs et cohésion au cœur du développement des clubs***

*- coopération étroite entre clubs, comités territoriaux et échelon national, rassemblés autour d'un projet et de valeurs partagées. Face à la concurrence entre fédérations sportives, nous devons mieux définir ces valeurs, identifier nos spécificités et les communiquer clairement.*

*- accompagnement des clubs dans leur recherche de financements et renforcement des partenariats locaux pour aider à mobiliser plus facilement les subventions disponibles. Un forum de discussion et de partage sera également mis en place, permettant aux présidents de clubs d'échanger leurs bonnes pratiques.*

Marie-Claire indique qu'en plus du Comité Directeur, elle a envoyé ces professions de foi aux encadrants, dont certains ont donné leur avis sur le choix de la liste.

Dominique émet un doute sur le fait qu'il est envisagé pour les recyclages de procéder en mode « formation continue » laissé au choix des clubs ou des régions. Il indique que cela risque d'aboutir à des niveaux différents selon les clubs ou régions. Il souligne qu'il est important qu'il y ait un niveau vérifié et reconnu au niveau national afin de garantir la qualité de l'encadrement.

Eric souligne que sur la liste de Bertrand Faraud ne représente que 10 départements dont 40 % de Haute-Savoie. Les clubs de plaine ne sont pas représentés.

Marie-Claire indique que le Club Alpin Aube a 17 voix. Plus il y a d'adhérents plus le Club a de voix.

Il est décidé à l'unanimité de voter pour la liste de **Charles VAN DER ELST**

### **VOTE SUR L'AUGMENTATION OU NON DE LA PROCHAINE COTISATION**

La FFCAM propose d'augmenter la cotisation de 1€.

Adopté à l'unanimité

### **VOTE POUR LE CHOIX DU MÉDECIN**

Le Dr CHAMPIGNEULLE est le médecin retenu à l'unanimité.

## **10°) SUBVENTIONS DÉPARTEMENTALE ET RÉGIONALE**

Marie -Claire indique qu'il semblerait que le Club puisse obtenir une subvention du Département notamment pour l'utilisation de la CIME, ainsi qu'une subvention régionale pour la rando des collines.

Stéphane souhaite que les demandes de subvention soient centralisées ou tout au moins que le trésorier ait une copie de ces demandes.

Le dossier va être étudié pour faire une demande auprès du département et de la région.

## **11°) ADHÉSION À TOURISME ET LOISIRS**

Marie-Claire indique qu'elle n'a pas donné suite à ce dossier car la saison de ski est quasiment terminée et qu'il n'y a pas toutes les stations dans l'offre.

À son avis il y a donc peu d'intérêt à adhérer.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **BILAN CARBONE**

Marie-Claire propose remettre en place une commission pour travailler sur le sujet afin de réfléchir à comment améliorer notre bilan carbone.

Stéphane dit qu'il faut faire un point Zéro mais que c'est un dossier compliqué car cela touche les déplacements et les activités mais aussi la nourriture...

Marie-Claire indique que des labels vont être décernés aux clubs et que ces labels généreront des subventions.

Le dossier va être approfondi.

### **LES PROCHAINS COMITÉS DIRECTEURS SONT FIXÉS :**

- **MERCREDI 23 AVRIL À 19 H (au lieu du 2 Avril)**

- **JEUDI 12 JUIN À 18 H 30**

PLUS PERSONNE NE DEMANDANT LA PAROLE, la séance est levée à 20 H 45